



Conseil Citoyen de BOURG

du 11 janvier 2017 de 18 à 20h

13 ème Réunion du conseil

Présentes : Mmes_GARBAY (élue référente) – MARTIN
(chargée de mission de la redynamisation du quartier de Bourg) - COMPANY
– PUYRIGAUD – DUTILLEUL – BATIER – DAGAS – STONNER – BARBANSON
- DUIN-MOYA - LOVIOT – MONELL – GEFFRAY.

Présents : Mrs SANCHEZ- ESCOURROU – ANDRIEU – DORIA – SEGUY –
HURTADO – NOEL - soit un total de 20 personnes présentes

Absents excusés : Mmes CHALMETON – FEUILLET – KHADRI (Chargée de
Mission des Conseils Citoyens)/ Mrs PARRA (élu référent) - CROS – ROMAIN
– CEREZZO – GRANDPERRIN - 7 excusé(e)s

INVITEE : Madame HOCK habitante du centre ville de BOURG .

Ordre du jour :

Concertation sur optimisation stationnement

Compte-rendu de la journée « au cœur des réalisations 2016 »

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

La réunion a commencé par un échange de vœux, une dégustation de galettes des
rois accompagnée de boissons rafraîchissantes .

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

1) Stationnement : Toujours le même point noir rue du Bourget où hors période
de marché 10 à 15 véhicules stationnent quotidiennement sur le trottoir côté
habitations empêchant le libre passage des piétons mais surtout des
handicapés et des poussettes transportant des enfants qui sont obligés de
circuler sur la chaussée à leur risque et péril puisqu'il leur est impossible de
circuler sur le trottoir côté plan Saint Paul (platanes).

L'élue référente a fait part qu'une étude et des travaux de réhabilitation de la circulation du quartier jusqu'au boulevard de la Mayolle étaient inscrits et budgétisés pour l'année 2017. En attendant il est demandé à la municipalité de réprimer tous ces stationnements gênants. Il est difficile d'admettre qu'il y ait une répression systématique sur les parkings payants si défaut de ticket et que les stationnements gênants sur trottoir qui mettent en danger les piétons ne soient pas réprimer.



Réponse Ville de Narbonne :

Réflexion globale sur ce secteur a été lancée auprès de 4 architectes/urbanistes, nous aurons leur retour avant l'été. Ce sera présenté aux CC. On rappelle qu'on n'attribue pas des rues au stationnement de certains riverains.

[Sécurité tranquillité publique : en cours](#)

- 2)** Autres problèmes de stationnements sur la place CASSAIGNOL où se construisent des logements sociaux et place NADI.



Réponse Ville de Narbonne :

Rénovation de places dans Bourg sont prévus, mais la configuration des lieux ne permettra pas de créer beaucoup plus de parkings

- 3)** Actuellement la Citadine (transport gratuit) a changé son parcours pendant la durée de travaux, Elle circule désormais via l'hôpital la place des Pyrénées mais aucun arrêt n'est programmé sur ce tronçon ce qui est incompréhensible vu le nombre de personnes qui quotidiennement vont à l'hôpital. Voir avec l'Agglomération qui est en charge de ce service.



Réponse Ville de Narbonne :

Compétence Agglomération du grand Narbonne – courrier Ville transmis dans ce sens.

- 4)** Une délégation de la commission circulation stationnement s'est rendue le 16 janvier à 10h30 rue Paul Constant pour donner un avis suite à une réclamation auprès des services de la mairie, d'un riverain, après la mise en place d'une chicane destinée à réduire la vitesse des automobilistes empruntant cette rue. En conclusion cette chicane ralentit bien la circulation sans danger pour les riverains immédiats au point qu'une seconde chicane est proposée à hauteur de l'intersection avec la rue A. Bebel qui est en sens unique comme la rue P. Constant ainsi que la mise en place d'une balise blanche sur le rebord du trottoir

à hauteur du nr 34 dans un virage. Tout ceci pour ralentir la vitesse de certains automobilistes sur cette rue qui s'étend sur une distance de + de 400mètres. Les containers « poubelles » seront déplacés en collaboration avec les services de l'Agglo compétente sur ce domaine.



Réponse Ville de Narbonne :

En cours

- 5)** Des réclamations ont été faites sur le nouvel aménagement de la route de Lunes. Les riverains et le conseil citoyens avaient été conviés à une réunion sur le terrain où une présentation de maquette avait été faite en présence du Maire de quelques adjoints et des services techniques. Personne n'a émis de modifications particulières avant travaux alors que le projet pouvait être modifié. A suivre.... si des difficultés perdurent.



Réponse Ville de Narbonne

En sortant de la rue de l'alcazar, des améliorations de signalétiques demandées.

- 6)** Les problèmes de stationnements dans le secteur des rues Parmentier, Turgot et impasse Turgot qui ont été mentionnés dans le CR du conseil citoyens du 19 octobre 2016



Réponse Ville de Narbonne :

Réflexion globale sur ce secteur a été lancée auprès de 4 architectes/urbanistes, nous aurons leur retour avant l'été. Ce sera présenté aux CC. On rappelle qu'on n'attribue pas des rues au stationnement de certains riverains.

Il y aurait une pétition en cours dans le secteur de la rue de la Douane et des rues des 80 – 81° et 143° RI sur un projet de route reliant la route des fours à chauds (pont du chemin de fer) à l'avenue Général LECLERC en longeant le REC de VEYRET ?

Mme MARTIN chargée de mission sur le quartier de Bourg qui a lancé l'opération « questionnaire auprès des habitants » du 21 novembre à fin décembre nous fera remonter les attentes, doléances des habitants lors du prochain conseil où nous inviterons le bureau « Cithadé » qui pilote la rénovation des façades et logements. A noter que nous inviterons lors de notre prochain conseil le bureau « Cithadé » qui

pilote la rénovation des façades et logements en aidant entre autre les propriétaires et locataires du quartier pour des aides.....

Ont été à nouveau commentés la numérotation des entrées : mise en place de boîtes à lettres Quartier MONTMORENCY. A ce sujet il nous a été confirmé qu'un courrier municipal avait été fait aux bailleurs compétents information relayée par Ludivine Martin (chargée de mission redynamisation de Bourg)

Suite à des démissions de membres souvent justifiées par des mutations d'ordre professionnels les 3 commissions ont été remises à jour :

Commission Sécurité Stationnement Circulation Tranquillité publique :

Michelle DUTILLEUL (référente) – Yvette BARBANSON – Michèle BATIER – André ESCOURROU et Bernard SANCHEZ

Commission Urbanisme, déplacement doux :

GRANDPERRIN (référent) – PUYRIGAUD – STONNER – DUIN MOYA – COMPAGNY – ANDRIEUX – SEGUY - NOEL

Commission cadre de vie (lien social, jeunesses, animations) :

KHADRI (référente) – GEFFRAY – LOVIOT – FEUILLET – DAGAS – DORIA – MONELL – HURTADO – CROS – ROMAIN

A noter que lors de **notre prochaine réunion qui aura lieu le mercredi 1er mars** (et non 22 février comme initialement prévu) **chaque référent(e)s me fera parvenir son ordre du jour avant le 24 février 2017 après avoir consulté les membres de sa commission.** Les commissions se réuniront à l'issue de l'intervention du bureau « Cithadé » ou à une autre date et heure s'ils le désirent..... (Me le faire savoir).

Je tiens à préciser qu'à la suite de 3 absences consécutives non excusées une demande de radiation de la personne sera transmise à la direction de la citoyenneté en sachant qu'il y a une liste d'attente de personnes désirant intégrer le conseil.

N'oubliez pas l'invitation de Monsieur le MAIRE le lundi 23 janvier à 18h15 Salle Elie SERMET au palais du travail : Concertation sur optimisation du stationnement. 18 personnes se sont inscrites,

**Jean-Pierre NOEL
Coordonnateur du Conseil de Bourg**